



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 22h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'au 2.2), M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jacques KRIEGER, M. Marcel FELT, M. Alain LORIGUET

Secrétaire de séance : Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, M. FELT

Mandataires : P. CONTOZ, S. RUTKOWSKI

Délibération n°2014/002649

Rapport n°5.1 - Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé (subventions < 10 000 €)

Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé (subventions < 10 000 €)

Rapporteur : M. Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « AP-AE/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant de l'AP : 5 150 000 € Montant du CP 2014 : 1 383 245 € Montant de l'opération : 192 200 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat et des dispositions du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires aux revenus modestes qui améliorent significativement la performance énergétique de leur domicile peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon. Ce rapport fait état de 32 nouvelles demandes de subvention correspondant à un montant total prévisionnel de 192 200 €.

Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements - Enveloppe budgétaire relative au Plan Climat Energie Territorial

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du Diagnostic de performance énergétique.

L'opérateur agréé par le Préfet du Doubs qui accompagne les propriétaires en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage (opérateur AMO) sera désormais précisé.

Compte tenu du nombre important de dossiers de demande de subvention, un tableau récapitulatif est exceptionnellement joint en annexe.

Une synthèse de la performance énergétique des 32 dossiers de demandes de subvention est cependant proposée ci-après :

- travaux d'amélioration visant une rénovation BBC global : 7 dossiers,
- travaux d'amélioration visant une rénovation BBC par étapes : 7 dossiers,
- travaux d'amélioration visant une amélioration supérieure à 50 % : 3 dossiers,
- travaux d'amélioration visant une amélioration comprise entre 25 et 50 % : 15 dossiers.

Ces 32 nouvelles demandes de subvention correspondant à un montant total prévisionnel* de 192 200 €**.

* Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement sera par ailleurs appliqué à hauteur de 80% ou de 100% selon la réglementation en vigueur.

** Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques, soit pour ce rapport 5 850 euros, seront versées directement à l'opérateur HDL en qualité de mandataire.



Montant TTC des travaux induits = 1 127 400 €

Gain moyen de performance énergétique = 52 %

**Gain d'énergie réalisé depuis l'entrée en
vigueur de l'aide = 1,85 millions KWh/an
(158 tonnes équivalent pétrole)**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 32 demandes de subvention correspondant à un montant total prévisionnel de 192 200 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 04 DEC. 2014

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COHNEHE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	SUBVENTION PREVISIONNELLE	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
PERFORMANCE BBC GLOBAL													
LUX Philippe	Julienne JAVEL	Soône	1948	isolation thermique par l'extérieur isolation des combles perdus et des planchers bas, installation d'un puits à bois, d'une chaudière au solaire et d'une VMC double flux.	70 913 €	150 €	225 €	1 500 €	9 075 €	24 997€	51%	B	75%
SCHMITT Emmanuel	Julienne JAVEL	Besançon	1991	pose d'un puits à bois isolation thermique par l'extérieur et des planchers bas, remplacement des menuiseries, installation d'une VMC hydro réglable, remplacement du circuit électrique par un ballon thermodynamique	47 846 €	150 €	225 €	1 500 €	9 075 €	21 558€	65%	B	75%
VIALET Jérémy	Julienne JAVEL	Besançon	1930	isolation thermique par l'extérieur isolation des combles perdus et des planchers bas, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hydro réglable et d'un chauffe-eau solaire	71 157 €	150 €	225 €	1 500 €	9 075 €	23 684€	46%	C	74%
PAILLET Mylène	Julienne JAVEL	Thise	1978	isolation thermique par l'extérieur isolation thermique des combles perdus et des planchers bas, installation d'une pompe à chaleur air/eau	65 526 €	150 €	225 €	1 500 €	9 075 €	23 187€	52%	B	53%
MONNIN Matthieu et DURAND Claire	HDL	Besançon	1948	isolation menuiseries, remplacement de la chaudière, pose de vannes thermostatiques, installation d'une VMC hydro réglable	31 365 €	150 €	225 €	1 500 €	8 700 €	21 597€	98%	B	78%
LIME Bernard et Colette	HDL	Gennes	1890	isolation thermique par l'extérieur installation d'une pompe à chaleur remplacement des menuiseries extérieures	53 170 €	150 €	225 €	1 500 €	8 700 €	21 000€	57%	B	85%
CHEVIET Régine	Julienne JAVEL	Hondelrand le Château	1990	isolation sous solaire et des planchers bas, remplacement des menuiseries extérieures, ballon thermodynamique, installation d'une VMC hydro réglable pose d'un puits bois boche	34 601 €	150 €	225 €	1 500 €	9 075 €	24 781€	98%	C	75%
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES													
HENNER Judith	HDL	Besançon	1958	isolation des murs par l'extérieur, des planchers bas des murs et des combles installation d'une VMC hydro réglable, remplacement des menuiseries extérieures	63 095 €	150 €	225 €		7 200 €	14 557€	35%	D	58%
GRAND Dominique	Julienne JAVEL	Talligny	1978	échangeurs menuiseries extérieures isolation des planchers bas et des planchers haut installation d'une VMC hydro réglable	25 340 €	150 €	225 €		7 193 €	18 107€	100%	C	51%
KVASNAIK Olivier	HDL	Chalezeule	1970	isolation thermique par l'extérieur isolation des planchers bas, ventilation mécanique contrôlée double flux	56 861 €	150 €	225 €		7 200 €	14 000€	38%	D	41%
BUHLER Thomas	Julienne JAVEL	Besançon	1950	isolation extérieure, installation d'une VMC hydro réglable, pose d'un puits bois/eau	38 563 €	150 €	225 €		6 343 €	18 107€	88%	C	61%
HAKKAR Salah et Hafza	HDL	Besançon	1954	isolation, remplacement de la chaudière, bois VMC hydro B	51 424 €	150 €	225 €		7 200 €	17 337€	49%	C	65%
YARLET Denis	Julienne JAVEL	Delle	1980	isolation thermique par l'extérieur remplacement des menuiseries extérieures	34 175 €	150 €	225 €		3 375 €	11 597€	44%	C	25%
TOMASINI Julien et Béatrice	HDL	Nancray	1960	isolation, chauffage, remplacement des menuiseries extérieures	48 194 €	150 €	225 €		7 200 €	14 557€	46%	C	61%

GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 30%													
OYSEL Sonia et THOMASSON Etienne	HDL	Besançon	début 2007	remplacement de la chaudière, isolation des planchers bas et sous rampes	23 023 €		225 €		6 436 €	11 537€	80%	C	69%
HOUGET Nicolas et DERRIDER Johanna	HDL	Besançon	1939	remplacement d'une chaudière condensation - granulés - cobite	26 339 €		225 €		7 200 €	16 534€	90%	C	54%
BOUDRY Jean-Claude	HDL	Novésion	1976	isolation des planchers bas, remplacement d'une pompe à chaleur air / eau, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC hygro régulée	25 424 €		225 €		7 200 €	10 784€	72%	C	33%
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%													
KUBISKY Rachal	HDL	Rochefort-Boisgny	1988	remplacement de la chaudière et des menuiseries extérieures	21 757 €		225 €		6 600 €	14 329€	93%	D	36%
MARION Laurence	HDL	Besançon	1930	installation d'une VMC hygro régulée, remplacement de la chaudière et des menuiseries extérieures	16 413 €		225 €		3 264 €	9 604€	80%	D	60%
DOS REIS Marie-Cécile	HDL	Vaire-le-Petit	entre 1948 et 1975	remplacement de la chaudière, remplacement des menuiseries extérieures et pose de menuiseries thermiques	18 969 €		225 €		621 €	7 588€	80%	D	38%
BARDEY Pierre	HDL	Torpes	1981	remplacement de la chaudière (chauffage et ECS), installation d'une VMC hygro régulée	15 333 €		225 €		2 916 €	9 636€	80%	D	66%
BEZ André et Marie-Thérèse	HDL	Saône	1986	isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'un poêle à granulés, installation d'une VMC double flux	22 932 €		225 €		4 200 €	14 334€	81%	D	31%
BOUSSAUDIER Philippe	Julienne JAVEL	Champagny-lez-Moulin	1971	isolation thermique par l'extérieur, installation d'une VMC hygro régulée, isolation de combles perdus	30 438 €		225 €		7 425 €	11 537€	62%	D	41%
M ^{me} Jean-Marie	HDL	Francis	1982	remplacement des fenêtres, portes-fenêtres, pose d'isolation, installation d'un aéro-à chauffage central, installation d'une pompe à chaleur air / eau	29 043 €		225 €		5 600 €	11 537€	59%	D	39%
RINGENBACH Eliane	Julienne JAVEL	Besançon	1970	changement de chaudière, installation d'une VMC hygro régulée, isolation planchers bas	7 384 €		225 €		225 €	5 600€	80%	D	38%
DÉLON Charles	HDL	Besançon	1940	isolation sous rampes et des combles perdus	20 150 €		225 €		3 000 €	11 312€	74%	D	27%
NICOD Aurélie	HDL	Besançon	1978	pose d'une isolation sur 2 toitures, pose isolant extérieur, isolation des murs au sol par l'extérieur	13 497 €		225 €		2 569 €	8 606€	80%	D	38%
BOHY Gérard et Elisabeth	HDL	Besançon	1990	isolation sous rampes et combles perdus, installation d'une VMC hygro régulée, remplacement des menuiseries extérieures	19 894 €		225 €		3 000 €	11 674€	78%	D	36%
GUILLOU Nadis et Sébastien	HDL	Marta	1976	isolation thermique par l'extérieur, changement d'une grande vanne, installation d'une VMC hygro régulée, remplacement de la chaudière	20 879 €		225 €		5 600 €	11 004€	71%	D	39%

SABLAUDIN AJ	MDL	Tilho	1984	indemnité de placement des remboursements de la chambre, installation d'une VMC, agro Alpiho.	14 756 €		225 €		2 428 €	13 983€	100%	C	40%
SÉNÉSSE Davone	MDL	Besançon	1982	remboursement, indemnité départ et rapatriement des étudiants déjà existants pour les étudiants de l'extérieur.	10 943 €		225 €		3 000 €	13 348€	89%	D	20%
LEPOIRE Fabien et RYTALLIER Sophie	MDL	Besançon	1926	indemnité non solaires, remboursement de la chambre, remboursement des remboursements existants.	49 867 €		225 €		7 200 €	16 537€	14%	C	40%

* participation versée directement à l'opérateur